



Séance ordinaire
du 29 septembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le 29 septembre 2025, à 19 h 00, à la salle du conseil située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Monsieur Yves Leduc	poste no 1
Madame Marie-Claude Bélanger	poste no 2
Madame Danièle Tremblay	poste no 3
Monsieur Guy Gauthier	poste no 4
Monsieur Raynald Stockless	poste no 5
Madame Annie Chevalier	poste no 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Allard.

Madame Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

1 **RÉSOLUTION 2025-09-157**
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par monsieur Yves Leduc d'ouvrir la séance ordinaire, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2 **RÉSOLUTION 2025-09-158**
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025
4. Information aux citoyens
 - 4.1. Maire
5. **Administration et ressources humaines**
 - 5.1. Approbation de paiement des dépenses du mois de septembre 2025
 - 5.2. Approbation des jours et heures d'ouverture de l'Écocentre pour l'année 2026
 - 5.3. Accepter l'offre de service de Amyot Gélinas, auditeur pour l'audit des états financiers de 2025 à 2027, ainsi que l'audit de la TECQ



Séance ordinaire
du 29 septembre 2025

- 5.4. Offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton pour le partage des équipements à caractère supralocal
- 5.5. Motion de remerciement à l'égard de la députée Chantal Jeannotte

6. Période de questions

7. Sécurité publique

- 7.1 Embauche de monsieur Jérémy Ferland, à titre de pompier à temps partiel

8. Travaux publics (voirie) et hygiène du milieu

- 8.1 Adoption des prévisions budgétaires 2026 pour le complexe environnemental de la rouge (CER)
- 8.2 Embauche de Monsieur Pascal Paquin à titre de journalier aux travaux publics
- 8.3 Autorisation de l'achat d'un accessoire pour une pelle mécanique
- 8.4 Renouvellement d'une entente pour le déneigement du secteur du Lac McCaskill avec la Ville de Rivière-Rouge
- 8.5 Adoption des prévisions budgétaires de RCER (Régie de collecte environnementale de la Rouge) pour l'année 2026
- 8.6 Accepter l'offre de la compagnie Les Constructions Clama Inc pour finaliser et superviser les travaux du bâtiment à l'écocentre
- 8.7 Autoriser des travaux d'asphaltage sur certaines portions de rues

9. Urbanisme, environnement et patrimoine

10. Loisirs, culture et vie communautaire

11. Correspondance

12. Période de questions

13. Levée de la séance



Séance ordinaire
du 29 septembre 2025

3 **RÉSOLUTION 2025-09-159**
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 8 SEPTEMBRE 2025

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal, il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025, tel que présenté.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

4 **INFORMATION AUX CITOYENS**

4.1 **Maire**

5.1 **RÉSOLUTION 2025-09-160**
APPROBATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES DU MOIS DE
SEPTEMBRE 2025

Après examen des dépenses par le comité administration, il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu d’approuver le paiement des comptes pour le mois de septembre 2025, au montant de 242 312,36 \$.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

5.2 **RÉSOLUTION 2025-09-161**
APPROBATION DES JOURS ET HEURES D’OUVERTURE DE
L’ÉCOCENTRE POUR L’ANNÉE 2026

Il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu que pour l’année 2026, l’écocentre sera ouvert aux jours et heures suivants :

Mois	Vendredi 8h à 12h	Samedi 8h à 12h
Mai	1	9
	15	23
JUIN	5	13
	19	27
Juillet	10	25
	17	
Août	7	15
	28	



Séance ordinaire
du 29 septembre 2025

Septembre	25	12
Octobre	23	10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.3

RÉSOLUTION 2025-09-162

ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE AMYOT GÉLINAS, AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS DE 2025 À 2027, AINSI QUE L'AUDIT DE LA TECQ

CONSIDÉRANT l'obligation de la municipalité de faire auditer ses états financiers par une firme externe;

CONSIDÉRANT que la firme Amyot Gélinas, experte en la matière, a effectué, à la satisfaction de la municipalité, la vérification comptable pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT que cette même firme a proposé une offre de service pour les trois prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'accepter l'offre de service de la firme Amyot Gélinas pour la vérification des exercices financiers des années 2025, 2026 et 2027 aux montants respectifs de 20 950\$, 21 660\$ ET 22 540\$.

ET D'ACCEPTER, l'offre de services pour le programme « taxe sur l'essence et contribution du Québec » au montant de 3 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.4

RÉSOLUTION 2025-09-163

OFFRE DE SERVICE DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON POUR LE PARTAGE DES ÉQUIPEMENTS À CARACTÈRE SUPRALOCAL

CONSIDÉRANT que la Municipalité de L'Ascension s'est vu octroyer la mission par les seize (16) autres municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle, de solliciter des professionnels pour un mandat de révision des clés de partage utilisées pour les équipements à caractère supralocal;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de L'Ascension n'a reçu qu'une offre de services parmi les professionnels sollicités, soit celle de Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 17 821,13 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que celle-ci est présentée aux seize (16) autres municipalités lors de l'assemblée des maires du 23 septembre 2025;



Séance ordinaire
du 29 septembre 2025

CONSIDÉRANT que la Municipalité de L'Ascension sera la seule facturée pour la réalisation de ce mandat par Raymond Chabot Grant Thornton;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'accepter l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton et de rembourser à la Municipalité de L'Ascension, la somme de 1 048,30 \$ correspondant au montant total de l'offre de services réparti également entre les dix-sept (17) municipalités concernées par celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.5 MOTION DE REMERCIEMENT À LA DÉPUTÉE CHANTAL JEANNOTTE POUR LA ROUTE 321

Madame la Députée,

La Municipalité de L'Ascension tient à vous remercier sincèrement pour votre appui précieux lors de nombreuses démarches auprès du Ministère des Transports et Mobilité durable du Québec. Celles-ci ont finalement mené à des travaux de décohéssionnement, de planage et de pavage sur une portion de 1.2 km sur la route 321 Nord à L'Ascension qui seront complétés incessamment.

De plus, elles ont permis de nous faire progresser pour la partie gélive de cette même route, sur la liste du plan stratégique 2025-2027 du Ministère des transports et Mobilité durable où une intervention majeure de réfection pourra enfin être réalisée.

Votre contribution a été essentielle à la réalisation de ces travaux et votre professionnalisme a été grandement apprécié.

Veuillez recevoir, madame Jeannotte, nos sincères remerciements.

Jacques Allard,
Maire

6 PÉRIODE DE QUESTIONS



Séance ordinaire
du 29 septembre 2025

7.1

RÉSOLUTION 2025-09-164

**EMBAUCHE DE MONSIEUR JÉRÉMY FERLAND, À TITRE DE
POMPIER À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu d'embaucher monsieur Jérémy Ferland, à titre de pompier à temps partiel, à compter du 29 septembre 2025 sur recommandation du directeur du Service de sécurité incendie, pour une période d'essai de douze mois. Après la période d'évaluation, si l'embauche devient permanente, celle-ci sera confirmée par résolution.

D'ASSUJETIR cette embauche à l'obligation de suivre les formations requises et à la réussite de ces formations.

D'APPLIQUER la politique salariale du Service en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.1

RÉSOLUTION 2025-09-165

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 POUR LE
COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE (CER)**

CONSIDÉRANT que le Complexe Environnemental de la Rouge (CER) a adopté son budget 2026 lors de sa séance régulière du 10 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'approuver le budget du Complexe Environnemental de la Rouge (CER) pour l'année 2026, au montant de 7 300 663,15 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.2

RÉSOLUTION 2025-09-166

**EMBAUCHE DE MONSIEUR PASCAL PAQUIN, À TITRE DE
JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT qu'un poste de journalier aux travaux publics a été affiché à l'interne, tel que l'exige la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT que monsieur Pascal Paquin, a été embauché pour le remplacement temporaire d'un poste de journalier (résolution 2025-05-087);

CONSIDÉRANT que monsieur Pascal Paquin a démontré un intérêt à combler le poste de journalier aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu d'accepter la candidature de monsieur Pascal Paquin, à titre de journalier aux travaux publics, et ce en date du 29 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES



Séance ordinaire
du 29 septembre 2025

8.3

**RÉSOLUTION 2025-09-167
AUTORISATION DE L'ACHAT D'UN ACCESSOIRE POUR UNE
PELLE MÉCANIQUE**

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait l'acquisition d'une pelle mécanique pour effectuer différents travaux;

CONSIDÉRANT que l'achat de certains accessoires est nécessaire pour le bon fonctionnement de ladite pelle;

CONSIDÉRANT l'offre de Toromont Industries Ltd, pour l'achat d'un « mulcher, HM 210 » (débroussailleuse / broyeuse) laquelle servira à faucher le bord des chemins et des fossés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu d'accepter l'offre de Toromont Industries Ltd, pour l'achat d'un « mulcher HM 210 » au montant de 41 280,40 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.4

**RÉSOLUTION 2025-09-168
RENOUVELLEMENT D'UNE ENTENTE POUR LE DÉNEIGEMENT
DU SECTEUR DU LAC MCCASKILL AVEC LA VILLE DE RIVIÈRE-
ROUGE**

CONSIDÉRANT que l'entente intervenue en 2024 pour le déneigement de 3,71 km de chemin au secteur du lac McCaskill (résolution 2024-10-241) est maintenant échue;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge propose de renouveler ladite entente pour les trois prochaines années et de maintenir une augmentation de 4% par année aux coûts suivants :

- Pour l'année 2025-2026 le tarif proposé est de 4 434,28 \$ du km pour un total de 16 451,18 plus les taxes applicables;
- Pour l'année 2026-2027 le tarif proposé est de 4 611,66 du km pour un total de 17 109,26 plus les taxes applicables;
- Pour l'année 2027-2028 le tarif proposé est de 4 796,12 \$ du km pour un total de 17 793,61 plus les taxes applicables

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu d'accepter ladite proposition de la Ville de Rivière-Rouge pour le déneigement du secteur du Lac McCaskill pour les trois prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.5

**RÉSOLUTION 2025-09-169
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE DE
COLLECTE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE (RCER)**



Séance ordinaire
du 29 septembre 2025

CONSIDÉRANT que la Régie de la Collecte Environnementale de la Rouge (RCER) a adopté son budget 2026, le 17 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu que la Municipalité de L'Ascension approuve le budget 2026 de la Régie de Collecte Environnementale de la Rouge (RCER) au montant de 2 182 923 \$. La quote-part pour L'Ascension est de 75 620 \$, payable en quatre versements de 18 905\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.6

RÉSOLUTION 2025-09-170

ACCEPTER LE DEVIS DE L'ENTREPRENEUR LES CONSTRUCTIONS CLAMA INC. POUR FINALISER ET SUPERVISER LES TRAVAUX DU BÂTIMENT À L'ÉCOCENTRE

CONSIDÉRANT que les travaux pour finaliser le bâtiment multifonctionnel à l'écocentre doivent se faire sous la supervision et coordination d'un entrepreneur général autorisé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'accepter le devis de l'entrepreneur, Les Constructions Clama Inc., pour finaliser et superviser les travaux du bâtiment à l'écocentre pour un montant maximal de 44 490 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.7

RÉSOLUTION 2025-09-171

AUTORISER DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR CERTAINES PORTIONS DE RUES

CONSIDÉRANT les besoins importants d'asphaltage sur des segments de la rue Hôtel-de-Ville, sur le chemin Maison-de-Pierre et sur la Montée de la Mer-Bleue;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont admissibles au programme PPA-CE obtenu pour l'année 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu d'accepter l'offre de Pavage Tonmy Dion Inc. pour la réalisation de ces travaux au montant de 9 700 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

11

CORRESPONDANCE

12

PÉRIODE DE QUESTIONS



Séance ordinaire
du 29 septembre 2025

13

**RÉSOLUTION 2025-09-172
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

Jacques Allard,
Maire

Céline Chicoine,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Céline Chicoine
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussigné, Jacques Allard, maire de la Municipalité de L'Ascension, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jacques Allard,
Maire